



MBTP

■ GROUPE APICIL

COUVERTURE SANTÉ COLLECTIVE

PROFIL'R CO



EXPERT-COMPTABLE



Une complémentaire santé

spécialement conçue pour vos entreprises clientes du BTP.

UNE OFFRE MODULAIRE DE PROTECTION SANTÉ POUR VOS CLIENTS

MBTP propose une assurance **complémentaire santé collective, modulaire et responsable** à adhésion obligatoire, spécialement conçue **pour les entreprises du BTP**. Elle répond aux besoins de vos clients, à leurs obligations sociales et aux attentes de leurs salariés.

PROFIL'R CO


LE CONTRAT

8 NIVEAUX DE PRESTATIONS MODULAIRES

Quel que soit l'effectif assuré, vos clients ont la possibilité de choisir, pour chacun des postes de garanties, le niveau de prestations le plus adapté aux besoins de leurs salariés et au budget santé de leur entreprise. Les garanties sélectionnées seront identiques pour tous les salariés d'un même contrat.

5 **Garanties obligatoires**, ce sont les garanties de base du contrat responsable :
Soins courants, hospitalisation, optique, dentaire et aides auditives.

3 **Garanties optionnelles au choix de l'entreprise**, afin de renforcer la protection des salariés et de répondre à tous leurs besoins en santé.

Prévention consultations médecine douce , vaccins prescrits non remboursés, sevrage tabagique...

Maternité allocation maternité, fécondation in vitro, contraception prescrite non remboursée...

Pack allocations cure thermique, allocation obsèques, complément équipements post cancer



MÉDECINE DOUCE

Ostéopathe, acupuncteur, pédicure-podologue, étiopathe, diététicien-nutritionniste, chiropracteur, psychomotricien et psychologue

EN TOUTE LIBERTÉ

Pour votre client

- **Les renforts collectifs responsables⁽¹⁾**
En tant qu'employeur, il peut ouvrir la possibilité à ses salariés d'améliorer le niveau de garantie de leur régime de base sur des garanties préalablement définies.
- **Tarifs & cotisations**
Le choix entre 3 types de cotisations en fonction de la démographie de l'entreprise.

Pour ses salariés

En complément du contrat obligatoire et collectif, MBTP propose à chacun des salariés de renforcer sa protection santé grâce aux garanties à adhésion facultative.

- **La surcomplémentaire responsable Profil'R CO +**
C'est une garantie proposée aux salariés pour améliorer leurs remboursements selon leurs besoins et ceux de leur famille.
- **L'extension famille⁽²⁾**
C'est la possibilité pour le salarié de faire bénéficier sa famille d'une complémentaire santé identique à celle dont il dispose en entreprise.

DES GARANTIES MODULABLES

La possibilité de choisir parmi 8 niveaux de garanties sur chaque poste.

DES AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX

Les contributions patronales sont exonérées de charges sociales⁽³⁾.

UN OUTIL DE MOTIVATION

Fidélisation des salariés avec des garanties individuelles facultatives pour renforcer leurs couvertures.

⁽¹⁾ Les renforts collectifs sont ouverts aux entreprises comprenant au moins 20 salariés assurés.

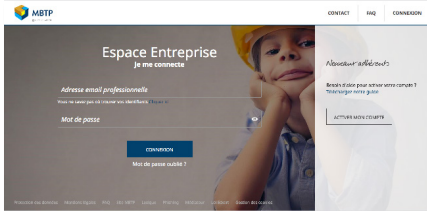
⁽²⁾ Si l'entreprise a choisi le mode de cotisation isolé.

⁽³⁾ Dans les limites et conditions des articles L242-1 et D242-1 du Code de la Sécurité sociale et de l'article 39 du CGI et selon la fiscalité en vigueur.

DE NOMBREUX SERVICES POUR VOS CLIENTS DU BTP ET LEURS SALARIÉS

Nous nous engageons pour améliorer le quotidien de vos clients et de leurs salariés **couverts par un contrat Profil'R CO** en mettant à disposition un **panel de services** complémentaires.

POUR VOS CLIENTS



Un espace digital **ENTREPRISE** dédié, personnalisé et sécurisé pour simplifier les démarches en toute autonomie. Depuis l'espace client sur mutuelle-mbtp.com, il est possible d'effectuer une grande partie des démarches administratives :

- gestion des salariés : affiliation, radiation ;
- consultation et impression des barèmes de garanties ;
- consultations des paramètres de cotisations.



Les formations de notre partenaire, **la Fondation du BTP**, spécialement conçues pour répondre aux attentes des professionnels du BTP : **le risque routier, les addictions et l'illettrisme.**

POUR LEURS SALARIÉS

TIERS PAYANT

TÉLÉTRANSMISSION

APPLI MOBILE

ACTION SOCIALE

AVANTAGES LOISIRS ET VACANCES

ESPACE CLIENT

L'ASSISTANCE

MBTP propose également **des services d'accompagnement et de soutien** afin d'alléger la charge des assurés qui en ont le plus besoin.

Le socle de base est intégré à l'ensemble de la gamme, quel que soit le niveau ou les garanties optionnelles souscrites.

API SERVICES

est une offre de services innovants et modulaires à disposition de vos clients, constituée **d'un socle de base et de renforts de services** accessibles en fonction du niveau et des prestations de confort souscrits.

- 1** Un service d'écoute, de conseil et d'orientation
- 2** Un service de **télémédecine à distance** : téléconseil et téléconsultation
- 3** Un service de **second avis médical** en cas de problèmes de santé sérieux ou de situations médicales complexes
- 4** La **livraison de médicaments** et la transmission de messages urgents
- 5** **Des garanties et prestations** d'assistance/services à la personne en cas d'immobilisation, d'hospitalisation...



BESOIN D'UN DEVIS PERSONNALISÉ ?



07 62 55 74 25



expert-comptable@mutuelle-mbtp.com



MBTP
GROUPE APICIL

API SERVICES bénéficie aux membres participants des organismes assureurs du GROUPE APICIL couverts directement par l'intermédiaire de leur entreprise par un contrat d'assurance complémentaire santé éligible, ainsi que leurs ayants droit au contrat. Document d'information non contractuel. Le détail et les modalités d'application (éventuels faits générateurs, limitations ou exclusions) sont décrits dans les conditions générales des garanties d'assistance valant notice d'information "Api services". **FILASSISTANCE INTERNATIONAL** - Société anonyme au capital de 4 100 000 euros, dont le siège est situé 108, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex - immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 433 012 689. Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 4 Place de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

MBTP SE - Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 390 917 953 dont le siège social est situé 5 rue Jean-Marie Chavant 69369 Lyon cedex 07.

MBTP du Nord - Mutuelle affiliée à la FNMF, régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le n° 783 737 638 dont le siège social est situé Bât. D allée de la marque BP 30131 - 59443 Wasquehal cedex.

Document non contractuel à caractère publicitaire - Juin 2020 - SP20/FCR0243 et SP20/FCR0251.